

# ESSAI DE DENOMBREMENT DES OISEAUX D'UNE ROSELIERE DE COUËRON

Pierre GURLIAT

## INTRODUCTION

En 1984 et 1985, une étude avait été effectuée sur la nidification des oiseaux de la prairie de fauche, mésohygrophile, entre Couëron et St-Etienne-de-Montluc (GURLIAT, 1990). D'autres espèces intéressantes fréquentant les roselières des bords de Loire méritaient elles aussi une enquête approfondie. Malheureusement, par manque de disponibilité, il était difficile d'y consacrer autant de temps. Pour cette raison, la présente étude a été réalisée en consacrant moins de sorties chaque printemps mais le suivi s'est étalé sur 4 années. Les oiseaux principalement étudiés sont la Gorgebleue à miroir, la Bouscarle de Cetti, la Locustelle lusciniôïde, le Phragmite des joncs, les Rousserolles effarvate et turdoïde, ainsi que le Bruant des roseaux.

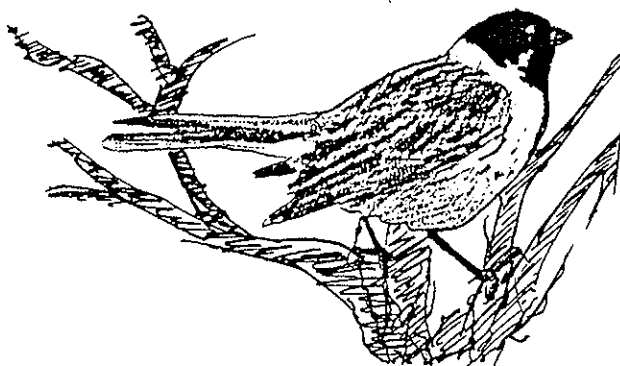
## SITUATION ET DESCRIPTION DU SITE

Le site étudié se situe sur la commune de Couëron à cheval sur les îles Demangeat et du Grand Pineau. En forme de L, il se partage en deux secteurs bien distincts appelés A et B. Il est en limite de la réserve cynégétique des Baracons destinée principalement aux anatidés et bécassines.

Le secteur A commence au pont sur l'ancien bras de Loire comblé et suit la route jusqu'à la butte de sable. Il est perpendiculaire au fleuve et s'étend sur une distance de 700 mètres. La route ayant été surélevée, elle forme une digue bordée d'arbres (saules et frênes). De chaque côté, un fossé alimente en eau ou l'évacue vers le bras de Loire comblé. Au delà de ces deux fossés se trouvent des prairies très humides, hygrophiles, parsemées de quelques saules bas.

Le secteur B est parallèle à la Loire, et bordant celle-ci se maintient une roselière d'une dizaine de mètres de largeur. Au delà nous retrouvons le même faciès de prairies hygrophiles. La longueur du second secteur est sensiblement équivalente à celle du premier.

Les deux secteurs sont séparés par une butte de sable haute de 8 mètres provenant du délestage des bateaux remontant la Loire au siècle dernier. Quelques buissons se sont formés à la base de cette butte, surtout du côté de la Loire.



## TYPE DE MILIEU ET VEGETATION

La végétation fournit à l'avifaune les éléments essentiels pour se nourrir, nicher, etc... Les oiseaux étudiés ici sont inféodés à un type de végétation précis. Dans le secteur elle est hygrophile en milieu estuarien. Avec les marées de très forte amplitude, marées d'équinoxe, des apports d'eau salée et de vases recouvrent parfois entièrement le site, sauf la butte. Les plantes sont adaptées à recevoir ces excès.

Les arbres et arbustes sont représentés par le Frêne élevé *Fraxinus excelsior oxyphylla*, le Saule noir cendré *Salix atrocinerea*, le Saule blanc *Salix alba*, et le Saule des vanniers ou Osier blanc *Salix viminalis*.

Les plantes herbacées présentant le plus grand recouvrement sont l'Angélique des estuaires *Angelica heterocarpa* (espèce protégée nationalement), la Glycérie flottante *Glyceria fluitans*, l'Iris faux-acore *Iris pseudacorus*, l'Alpiste roseau *Phalaris arundinacea*, le Roseau *Phragmites australis* et différents *Carex Carex sp.*

## PERIODE D'ENQUÊTE

Les quatre années d'enquête, de 1987 à 1990, permettent d'approcher les variations interannuelles.

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	TOTAL
1987	0	2	4	2	8
1988	1	4	2	2	9
1989	1	4	4	2	11
1990	2	3	2	3	10
Total	4	13	12	9	38

Tableau n° 1 : Nombre de sorties mensuelles.

## METHODOLOGIE

La méthode employée est celle des I.K.A., ou Indices Kilométriques d'Abondance, de FERRY et FROCHOT (1958, 1970). Il suffit de relever chaque contact avec un mâle chanteur sur un parcours identique à chaque sortie et de le reporter sur carte. En superposant les relevés en fin de saison, les cantonnements des mâles chanteurs se dessinent. Seuls les mâles chanteurs sont retenus, les non-chanteurs et les femelles sont inscrits mais pas pris en compte dans le total des contacts.

## RESULTATS

Pour chaque espèce sont donnés :

- \* S : Le statut dans le département tel qu'il est défini dans l'ouvrage du G.O.L.A. (1992).
- \* A : Les années de contacts.
- \* D : La distance de contacts chaque année.
- \* N : Le nombre de mâles chanteurs cantonnés.
- \* C/S : Le nombre total de contacts pour le nombre total de sorties.

Ensuite sont indiqués le type de contacts (auditif, visuel), l'observation éventuelle de la femelle, l'indication du secteur, l'époque d'arrivée et la détection de la migration.

### Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica namnetum*)

S : Estivante nicheuse, migratrice.

A	D	N	C/S
1987	700 m	?	2 / 8
1988	700 m	?	2 / 9
1989	700 m	1	3 / 11
1990	700 m	1	7 / 10

Grâce à son chant, cette espèce est facilement repérable, la femelle n'a pas été aperçue. Les oiseaux cantonnés sont installés dans le secteur B, à l'endroit où des formations buissonnantes et quelques arbres sont présents. Un individu s'est fait entendre sur le secteur A le 24/03/90 : probablement un migrateur.

Il y a peu de contacts en 1987, 88 et 89 (2, 2, 3). Les sorties des deux premières années étant espacées, il était difficile de retenir un chanteur cantonné, alors qu'en 1989 les 3 contacts sont rapprochés. Curieusement les contacts font plus que doubler (7) en 1990 alors qu'il n'y a toujours qu'un seul mâle cantonné.



### Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)

S : Sédentaire nicheuse, erratique postnuptiale.

A	D	N	C/S
1987	1 400 m	3	14 / 8
1988	1 400 m	4 ou 5	30 / 9
1989	1 400 m	7	58 / 11
1990	1 400 m	6	48 / 10

Tous les contacts avec cette espèce sont auditifs à l'exception de deux observations visuelles. La femelle est indifférenciable du mâle sur le terrain, malgré une différence de taille assez nette. Nous trouvons la Bouscarle sur les deux secteurs bien que la présence d'un couvert arbustif lui soit indispensable.

Le faible nombre de mâles cantonnés (3) en 1987 s'explique par une diminution des effectifs consécutive aux hivers froids de 1985, 86 et 87. Les chiffres augmentent pour atteindre une apparente stabilité (7 puis 6) en 1989 et 90, correspondant vraisemblablement à l'optimum du potentiel d'accueil du site pour l'espèce. Pour les quatre années, chaque chanteur est pratiquement contacté à chaque sortie.

Les sites favorables sont réoccupés d'une année sur l'autre. Le cantonnement s'effectue très tôt, dès la mi-mars en 1989 et 90. GEROUDET (1957) cite la possibilité d'une seconde nichée, mais cela n'apparaît pas dans les nombres des contacts. Il aurait fallu sans doute prolonger les sorties en juillet, voire août, pour mettre en évidence ce phénomène.



### Locustelle lusciniôide (*Locustella luscinioides*)

S : Estivante nicheuse.

A	D	N	C/S
1987	700 m	1	7 / 8
1988	700 m	1	7 / 9
1989	700 m	1	6 / 11
1990	700 m	1	4 / 10

L'identification de cette espèce est facilitée si on peut la voir et surtout l'entendre. La femelle est silencieuse et passe inaperçue. Nous trouvons la lusciniôide dans le secteur A parmi les *Phalaris arundinaceus*. Les trois premières années, le mâle chanteur occupe toujours le même emplacement, par contre en 1990 il chante de l'autre côté de la route (différence de niveau d'eau ?).

Nous pourrions penser à une baisse des contacts sur les deux dernières années, mais c'est un artefact dû à des prospections plus précoces ces deux années-là alors que l'oiseau arrive sur le site pendant la troisième décennie d'avril.

**Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)**

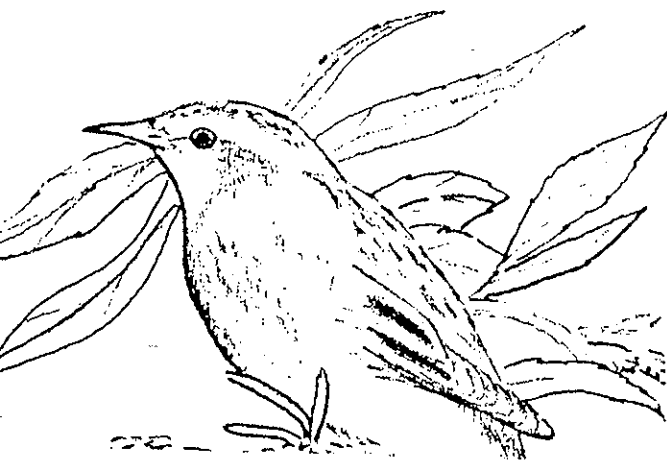
S : Estivant nicheur, migrateur.

A	D	N	C/S
1987	700 m	7	27 / 8
1988	700 m	7	32 / 9
1989	700 m	6	47 / 11
1990	700 m	5 ou 6	31 / 10

Au premier coup d'oeil l'espèce est identifiée grâce à sa tête bariolée et son dos rayé, le chant indique sa position. Les mâles sont assez prolixes, les femelles sont passées inaperçues. L'espèce occupe le secteur A. Le site de reproduction est parsemé de saules.

La migration a été largement ressentie avec parfois le doublement des effectifs de mâles chanteurs par rapport aux autres sorties : 11 le 29/04/89 et 10 le 27/04/90. Le Phragmite des joncs arrive pendant la deuxième quinzaine d'avril.

L'espèce a subi un recul considérable pendant la décennie de 1970 : J.L. DUPONT la notait cantonnée dans les prairies de fauche proches du site, en 1984 et 85 aucun chanteur n'était recensé sur ces mêmes parcelles.



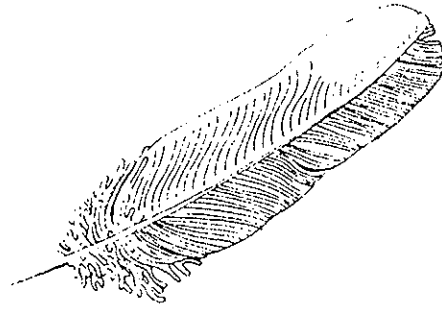
**Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*)**

S : Estivante nicheuse, migratrice.

A	D	N	C/S
1987	1 400 m	4	18 / 8
1988	1 400 m	7	32 / 9
1989	1 400 m	10	52 / 11
1990	1 400 m	9	33 / 10

C'est l'espèce nicheuse la plus abondante sur le site. Le mâle assez prolix nous indique sa présence mais est nettement moins visible que le mâle de la turdoïde. La femelle est passée inaperçue. Les couples s'installent sur les deux secteurs A et B, dans la phragmitaie même de surface réduite et parfois entrecoupée de végétation arbustive.

Il semble que l'espèce soit soumise à des fluctuations d'abondance sur le site (conditions climatiques ? , différences de niveau d'eau ?). Le recensement est assez difficile, les cantonnements étant parfois très proches. L'arrivée sur le site se situe entre fin avril et début mai.



**Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*)**

S : Estivante nicheuse, migratrice.

A	D	N	C/S
1987	700 m	3	15 / 8
1988	700 m	0 à 2	2 / 9
1989	0 m	0	1 / 11
1990	700 m	3	15 / 10

Cette espèce est soumise à une grande fluctuation d'abondance. Les conditions météorologiques jouent un rôle important lors des prospections (journées ventées à éviter). Par contre, grâce au chant portant très loin dans le marais, son observation est aisée. La femelle n'a pas été aperçue.

L'espèce adopte la roselière du secteur B en bordure du fleuve. Seuls deux migrateurs se sont fait entendre sur l'autre secteur : 1 le 23/05/87 et 1 le 27/05/89. L'arrivée sur le site a lieu de début à fin mai selon les années.

**Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)**

S : Nicheur sédentaire, erratique ou migrateur.

A	D	N	C/S
1987	1 400 m	3	17 / 8
1988	1 400 m	5	21 / 9
1989	1 400 m	6 ou 7	23 / 11
1990	1 400 m	5	22 / 10

Le chant et le plumage du mâle rendent l'identification facile. L'observation de l'espèce, mâle et femelle, est aisée. Elle occupe les deux secteurs A et B, fréquentant différents milieux.

La migration pré-nuptiale ne s'est pas fait ressentir. En 1987, il n'y a pas eu de prospections au mois de mars, ce qui peut expliquer la différence du nombre de mâles chanteurs cantonnés avec les autres années. D'ailleurs le plus grand nombre de contacts lors d'une sortie concerne toujours le mois de mars : 5 en 1988, 6 en 1989 et 7 en 1990. Ensuite le nombre de contacts se stabilise à 1 ou 2, puis augmente en fin mai début juin : 4 en 1988, 5 en 1989 et 4 en 1990, ce qui peut laisser envisager une deuxième ponte.

Les résultats des années 1989 et 90 semblent proches de la réalité.

## Autres oiseaux nicheurs, migrateurs.

D'autres espèces ont été entendues plusieurs fois sur le site durant cette période, soit sur ces zones humides, soit sur la zone plus sèche de la butte de sable. Elles trouvent là des conditions acceptables pour se reproduire.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

Coucou gris (*Cuculus canorus*)

Alouette des champs (*Alauda arvensis*)

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)

Merle noir (*Turdus merula*)

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Pie bavarde (*Pica pica*)

Corneille noire (*Corvus corone*)

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*)

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

Bruant proyer (*Miliaria calandra*)

Avant l'hiver très froid de 1984/85, la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) était régulièrement notée pendant la nidification. Un couple vraisemblablement se reproduisait dans le secteur.

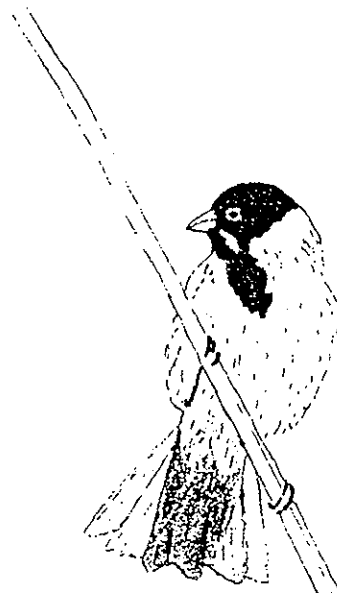
Pendant cette enquête de nombreux migrateurs ont transité sur le site. Donner une liste serait trop long, signalons seulement 9 espèces de limicoles, 6 d'anatidés, 4 de rapaces diurnes et beaucoup de passereaux.



## CONCLUSION

Pour beaucoup, l'avifaune de la roselière est assez méconnue. Si ces oiseaux sont protégés, il n'en est pas de même de leurs habitats. Depuis deux ou trois décennies, les roselières ont considérablement diminué. Le Phragmite des joncs et la Rousserolle turdoïde sont en régression.

La sauvegarde de cette avifaune dépendra de la conservation de ces milieux si nous voulons faire entendre ces chants magnifiques aux générations futures.



## Références :

- \* A.P.E.E.L. (1989) - Zones humides 1ère partie. *Bull. n°4*, avril 1989, 22 p.
- \* FERRY C., FROCHOT B. (1958) - Une méthode pour dénombrer les oiseaux nicheurs. *La Terre et la Vie*. 105, p. 85-102.
- \* FERRY C., FROCHOT B. (1970) - L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chênes pédonculés en Bourgogne : étude de deux successions écologiques. *La Terre et la Vie*. 117 n°2, p. 153-250
- \* GEROUDET P. (1953, 1957) - Les passereaux. T. 2, 3. Ed. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel.
- \* G.O.L.A. (1992) - Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours. G.O.L.A. (Ed.), Nantes, 282 p.
- \* GURLIAT P. (1990) - Avifaune nicheuse des marais de Couëron, étude d'une parcelle témoin (1984 et 1985). *Bull. G.O.L.A.* n°11, p. 75-140.